

COMMUNE DE CHAVANNES-LE-VEYRON

Commission de gestion

Rapport sur le préavis municipal No 08/11

La commission de gestion, composée de MM. Olivier Bonzon, Christophe Longchamp et Mme Sylvie Vial-d'Aumeries, s'est réunie le 27 octobre 2011 pour étudier le préavis municipal No 07/11 ; puis le préavis No 08/11 lui a été soumis (rectification des totaux).

Le calcul est simple : montant des emprunts à ce jour Fr. 243'950.- + total du plan des investissements prévus pour la législature Fr. 500'000.- = Fr. 743'950.-.

N'oublions pas que :

1/ c'est un plafond

2/ la Commune amortit régulièrement et suffisamment ses dettes

3/ les derniers investissements ont été réalisés sans aucun recours à l'emprunt

4/ le plan d'investissement est un cadre mais tous les investissements ne seront pas forcément réalisés.

Décision de la Commission unanime : proposer au Conseil général de décider :

- de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2011 - 2016 :

1. plafond d'emprunts : Fr. 743'950.-

2. plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : Fr. 5'000.-.

Chavannes-le-Veyron, le 12 décembre 2011.

La Commission de gestion :

Olivier Bonzon

Christophe Longchamp

Sylvie Vial-d'Aumeries